

## VOTATIONS FÉDÉRALES DU 28 FÉVRIER 2016

### **OUI au deuxième tube au St-Gothard**

Afin d'effectuer les travaux de rénovation du tunnel du St-Gothard sans interruption de la principale liaison transalpine, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé de percer un second tube. Celui-ci remplacera l'actuelle galerie bidirectionnelle pendant la durée des travaux, puis chaque tube accueillera une voie de circulation et une bande d'arrêt d'urgence une fois la réfection terminée. Il s'agit de la seule alternative permettant d'effectuer les travaux d'assainissement sans isoler le Tessin pendant une durée de presque trois ans, mais cet aménagement présente aussi l'avantage d'être plus économique dans une perspective à long terme. Le 2<sup>ème</sup> tube représente un volume d'investissement d'environ 2 milliards de francs, un montant raisonnable en comparaison des quelques 20 milliards de francs dépensés pour percer les tunnels ferroviaires sur le même axe (NLFA).

Une fermeture prolongée de la liaison Nord-Sud causerait non-seulement un dommage au tissu économique de la région mais elle affecterait aussi le tourisme et les échanges commerciaux de manière plus générale : Deux tiers des véhicules traversant le Gothard relèvent du trafic interne ou du trafic international entre la Suisse et ses voisins européens. Le transit au sens strict représente quant à lui un tiers des quelques 34'000 véhicules empruntant le tunnel quotidiennement lors des périodes de fortes affluences. En cas de fermeture prolongée de la liaison, il faudrait alors s'attendre à un report de trafic sur certains axes routiers du plateau, pourtant déjà largement saturés.

Les référendaires prétendent que le 2<sup>ème</sup> tube concurrencerait les projets autoroutiers prioritaires en Suisse romande. Cet argument n'est pas crédible, car les projets romands n'ont pas les mêmes horizons de réalisation et ne sont pas financés par les mêmes budgets : Le Gothard entrera dans le budget lié à l'entretien des routes nationales, alors que les aménagements autoroutiers romands seront couverts par un fonds d'investissement séparé. Or, les opposants au Gothard combattent justement les projets routiers vaudois qu'ils prétendent menacés. Pour faire valoir ses intérêts à Berne et obtenir la réalisation des projets prioritaires tels que les élargissements autoroutiers ou le contournement de Morges, la Suisse romande aura indéniablement besoin du soutien d'autres régions. Sachant que l'Assemblée fédérale définira la stratégie de développement du réseau des routes nationales 2020-2040 en 2016, un refus du Gothard pourrait avoir des conséquences directes sur le soutien des autres cantons en faveur de nos besoins prioritaires.

Le croisement de milliers de véhicules dans un espace confiné de 16,9 kilomètres de long, sans bande d'arrêt d'urgence ni glissière centrale, implique un risque permanent de voir une seconde d'inattention ou une légère panne dégénérer en un accident potentiellement catastrophique. Au cours de l'année 2013, le tunnel a dû être fermé 88 fois, soit une fois tous les 4 jours en moyenne, à cause d'accidents, d'incendies et de pannes de véhicules nécessitant une intervention des services d'urgence. La construction du 2<sup>ème</sup> tube améliorera significativement la sécurité des usagers, en éliminant tout risque de collisions frontales et latérales, tout en facilitant l'intervention des services d'urgence en cas d'accident grâce à la création d'une bande d'arrêt d'urgence. Finalement, les standards actuels en matière de sécurité dans les tunnels imposeraient la réalisation de deux tubes pour un tunnel du gabarit du St-Gothard s'il était construit aujourd'hui.

Le 28 février 2016, il faudra faire le choix d'une politique responsable, rationnelle et cohérente en matière d'infrastructures de transport en votant OUI au deuxième tube au St-Gothard.

## **NON à l'initiative sur l'interdiction de la spéculation alimentaire**

L'initiative « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » déposée par les Jeunes socialiste part du principe qu'il y aurait un lien de causalité direct entre les transactions boursières et la faim dans les pays pauvres. Les auteurs de l'initiative sont d'avis que le négoce de ces produits via les marchés à terme des marchandises a engendré une activité spéculative excessive sur ces marchés, qui aurait provoqué la formation d'une bulle des prix entre 2007 et 2009 et le renchérissement injustifié d'une multitude de produits agricoles entre 2010 et 2011. Pourtant, les prix des produits alimentaires ne sont pas en hausse, bien au contraire. En termes réels, ils sont en baisse depuis un siècle et au plus bas depuis six ans ainsi que sur le long terme. C'est ce qu'affirme la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), une autorité neutre et incontestable en la matière.

Il est à noter que le prix des aliments est par nature très fluctuant. Cela est dû au fait d'une part que leur production est influencée par des facteurs extérieurs imprévisibles (sécheresses, gel, inondations, etc.) et d'autre part que l'offre et la demande sont relativement rigides à court terme. Dès lors, de petits changements touchant l'offre ou la demande suffisent à provoquer de fortes variations de prix.

Le volume des stocks joue également un rôle décisif sur les fluctuations de prix. Lorsque les stocks sont bien remplis, ils peuvent amortir des changements de la production. En revanche, lorsqu'ils se situent à un bas niveau, comme c'était le cas en 2007, de légers changements de l'offre ou de la demande peuvent déclencher de forts mouvements des prix.

Refuser cette initiative ne signifie en aucun cas qu'il ne faut pas agir contre la faim dans le monde. La Suisse s'engage, et continuera à s'engager avec détermination, dans des projets à long terme au titre de la coopération au développement et en participant à des opérations internationales d'aide humanitaire d'urgence lors des crises alimentaires.

Pour lutter contre la faim, il convient d'appliquer des solutions qui ont fait leurs preuves :

- améliorer l'accessibilité aux produits alimentaires, afin de mieux lutter contre les situations de sous-nutrition, en encourageant les investissements (notamment privés) dans l'agriculture, la formation des agriculteurs (notamment les petits producteurs dans les pays en voie de développement) ;
- développer des programmes de lutte globale contre le gaspillage (selon la FAO, chaque année 1/3 de l'ensemble de la production de nourriture humaine dans le monde est gaspillé, tout au long de la chaîne de consommation) ;
- augmenter les investissements directs et ciblés pour améliorer la qualité des infrastructures étatiques et des circuits de distribution (y compris, les entrepôts d'Etat).

Il faut donc continuer dans cette voie, plutôt que s'attaquer à la place financière suisse par des mesures inadéquates et inefficaces. Il est en effet illusoire de penser que la Suisse pourra à elle seule régler un problème international. Une telle réglementation à l'échelle nationale n'aurait en effet aucune incidence sur les marchés internationaux et porterait préjudice à la compétitivité des entreprises suisses. Le secteur des matières premières représente en effet près de 4 % du produit intérieur brut et emploie plus de 10'000 personnes en Suisse.

Il faut dire clairement NON à cette initiative qui reviendrait simplement à se tirer une balle dans le pied en poussant les entreprises installées en Suisse à déplacer leurs affaires à l'étranger.